

Coordonnées du service

Nom du médié

Adresse

Code postal et ville

Ville, date

Concerne : Accord plan amiable de règlement collectif de dettes

M. Réf : RCD/Nom

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli le projet de plan amiable que j'ai pu rédiger dans ce dossier.

Le présent règlement amiable tient compte de manière équitable de tous les intérêts en présence et pourra être entériné assez rapidement, d'où l'intérêt de l'accepter.

Conformément à la loi, j'attire votre attention sur le fait que l'article 1675/10 §4, alinéa 2 du Code judiciaire dispose que :

*« Le plan doit être approuvé par toutes les parties intéressées. Tout contredit doit être formé, soit par lettre recommandée à la Poste, soit par déclaration devant le médiateur de dettes, dans les deux mois de l'envoi du projet. A défaut de contredit formé dans les conditions et délais précités, les parties sont présumées consentir au plan ».*

Le Président du Tribunal du travail exigeant votre accord au préalable, je vous propose de me contacter afin d'en discuter.

En cas d'approbation de chacune des parties, je ne manquerais pas de transmettre le dossier au Président du Tribunal du travail qui actera l'accord intervenu.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Signature médiateur